



Soirée de l'AORS

Jeudi 3 octobre 2024

à partir de 19H30

Avec la participation de



Déplace-t-on les dents de la même façon en technique fixe ou à l'aide d'aligneurs ?

Les appareils orthodontiques fixes ont été importés des USA en France au milieu des années 1960, suite aux cours de formation dispensés par les Drs Roger O'Meyer et Carl Gugino.

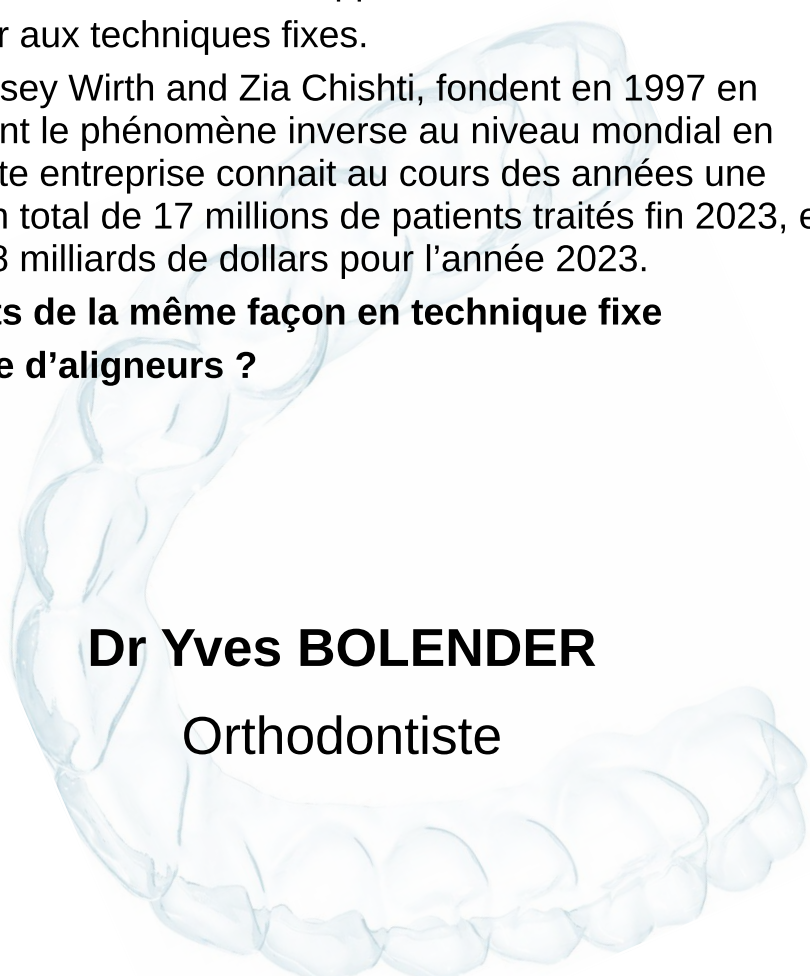
Les orthodontistes français abandonnent alors leurs appareils amovibles pour se consacrer aux techniques fixes.

Deux étudiants en MBA à Stanford, Kelsey Wirth and Zia Chishti, fondent en 1997 en Californie l'entreprise Invisalign™ et initient le phénomène inverse au niveau mondial en vulgarisant l'utilisation des aligneurs. Cette entreprise connaît au cours des années une croissance exponentielle se traduisant par un total de 17 millions de patients traités fin 2023, et un chiffre d'affaires mondial de 3,8 milliards de dollars pour l'année 2023.

Déplace-t-on cependant les dents de la même façon en technique fixe ou à l'aide d'aligneurs ?



Dr Yves BOLENDER
Orthodontiste



Usage multiple des ancrages vissés pour un même patient : comment optimiser leur emploi en 2024 ?

L'usage des ancrages vissés dans la pratique orthodontique n'est plus remis en cause aujourd'hui.

Mais doit-on se cantonner à utiliser son ancrage osseux à une seule malposition, à un seul objectif pour le traitement de son patient ?

N'est il pas possible d'utiliser ce même ancrage pour d'autres corrections pour un même plan de traitement ?

Nous verrons que la recherche de l'optimisation de l'usage des ancrages osseux va aboutir à un nouveau type d'ancrage inédit, car à la fois fixe et amovible.

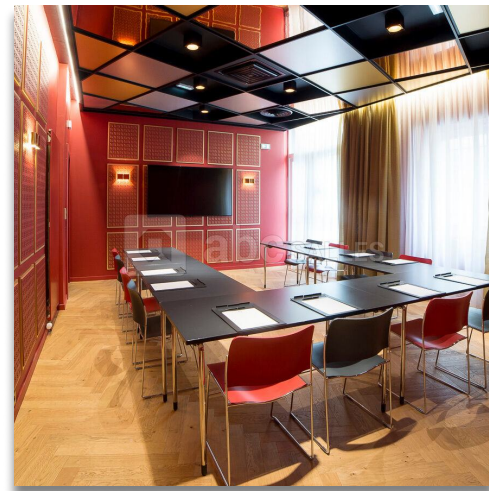


Dr Stéphane RENGIER
Orthodontiste



Hôtel HANNONG

15 rue du 22 novembre - 67000 Strasbourg



Frais d'inscription :

90€ TTC (incluant les frais d'inscription à l'AORS)

30€ TTC pour les internes en spécialité

Date limite d'inscription : 26 septembre 2024

Merci d'adresser un chèque à l'ordre de l'AORS avec votre inscription en indiquant votre nom et prénom(s) à retourner à l'adresse postale suivante :

AORS

Cabinet du Dr Stéphane RENGIER,

13, rue du temple 68300 SAINT LOUIS

Pour tous renseignements : docteur@orthorenger.fr